

Fort-de-France, le 19 décembre 2019

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **ACTION CŒUR DE VILLE : INAUGURATION DE L'IMMEUBLE LA NATIONALE À FORT-DE-FRANCE OÙ ACTION LOGEMENT ET LA SEMAG LIVRENT 20 LOGEMENTS À LOYERS MAITRISES.**

**Le jeudi 19 décembre 2019 à 11 heures, Didier LAGUERRE, Maire de Fort-de-France, Franck ROBINE, Préfet de Martinique, et Hervé HONORE membre du Comité Territorial Action Logement, inaugurent l'immeuble « La Nationale », située au 30 Boulevard du Général de Gaulle à Fort-de-France.**

La réhabilitation de cet immeuble est emblématique pour la revitalisation du centre-ville de Fort-de-France. Le programme, d'une grande qualité architecturale et patrimoniale, a été distingué par le prix « Spécial du Jury » des Pyramides d'Argent de la Fédération des Promoteurs Immobiliers (FPI).

L'immeuble La Nationale, construit en 1938 par la compagnie d'assurance du même nom, a été inscrit au titre des Monuments Historiques en janvier 2017. L'architecture du bâtiment relève du courant moderniste avec une forte influence des styles Art Déco (forme arrondie du bâti, colonnes) et « paquebot » (hublots, balcons et rambardes métalliques).

L'opération permet de conserver les caractéristiques historiques du bâtiment tout en aménageant un rez-de-chaussée commercial et 20 logements à loyers « intermédiaires » et à faible consommation d'énergie dans les étages. Du T1 au T3, la typologie de ces logements répond aux besoins du territoire.

Il s'agit d'une des premières livraisons de logements financés dans le cadre du programme « Action Cœur de Ville », et la première en territoire ultra-marin. L'opération, d'un coût total de 1,4 M € TTC, bénéficie d'une aide versée par Action Logement à hauteur de 600 000 € dont 150 000 € de subvention, sans laquelle l'équilibre de l'opération n'était pas assuré.

Ce financement nouveau et atypique, s'adressant tant à des investisseurs publics que privés a été développé spécifiquement pour équilibrer ces interventions complexes en centre-ville, particulièrement lorsqu'il s'agit de bâti ancien. Il se caractérise par un prêt couplé à une subvention dont le montant est défini en fonction de l'équilibre financier propre à l'opération.

En contrepartie, Action Logement sollicite des droits de réservations au bénéfice de salariés, participant ainsi à la mixité sociale et la revitalisation économique du centre-ville. En donnant les moyens aux entreprises de mieux loger leurs salariés, l'objectif est bien de favoriser l'embauche et la mobilité professionnelle et de soutenir le dynamisme socio-économique des territoires.



## CONTRIBUTION D'ACTION LOGEMENT A LA RECONQUETE DES CENTRES DES VILLES MOYENNES

Le **programme national « Action Cœur de Ville »** permet à 222 villes moyennes réparties sur tout le territoire national de développer des projets ambitieux de reconquête de leur centre-ville, formalisés dans le cadre d'une convention pluriannuelle de revitalisation.

La lutte contre les fractures territoriales constitue une préoccupation majeure des partenaires sociaux. Elle conduit ces derniers à s'engager activement en soutien de cette politique publique aux côtés des acteurs

des territoires. À ce titre, Action Logement finance le volet habitat du programme en proposant une offre renouvelée de logements accessibles aux ménages salariés grâce à la réhabilitation de bâtis considérés comme stratégiques pour la réussite de projets communaux de revitalisation.

**Dans ce programme, doté au total de 5 milliards d'euros par différents acteurs, Action Logement engage 1,5 milliard d'euros sur 5 ans** sous forme de prêts et de subventions versés directement aux opérateurs du logement social et aux investisseurs privés pour conduire les opérations identifiées en lien avec les communes.

Cette intervention d'Action Logement vise la création d'une gamme variée de logements attractive et adaptée aux besoins des salariés : accession sociale, logement locatif social, privé ou libre par la requalification du bâti ancien de centre-ville. Par cette action volontariste, Action Logement entend activer un levier nouveau au bénéfice du développement de l'emploi et du dynamisme économique des territoires et assurer ainsi pleinement sa vocation d'utilité sociale au service de l'intérêt général.

### A PROPOS D'ACTION LOGEMENT

Depuis plus de 60 ans, la vocation d'Action Logement, acteur de référence du logement social et intermédiaire en France, est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi.

Action Logement gère paritairement la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en faveur du logement des salariés, de la performance des entreprises et de l'attractivité des territoires. Grâce à son implantation territoriale, au plus près des entreprises et de leurs salariés, ses 18 000 collaborateurs mènent, sur le terrain, deux missions principales.

Construire et financer des logements sociaux et intermédiaires, prioritairement dans les zones tendues, en contribuant aux enjeux d'éco-habitat, de renouvellement urbain et de mixité sociale. Le groupe Action Logement compte 500 filiales immobilières dont 60 ESH et un patrimoine d'un million de logements sociaux et intermédiaires. Sa deuxième mission est d'accompagner les salariés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle. Le Groupe s'attache particulièrement à proposer des services et des aides financières qui facilitent l'accès au logement, et donc à l'emploi, des bénéficiaires, qu'ils soient jeunes actifs, salariés en mobilité ou en difficulté.

Plus d'informations sur : [www.actionlogement.fr](http://www.actionlogement.fr) - [@ActionLogement](https://twitter.com/ActionLogement) / [www.visale.fr](http://www.visale.fr) - [@Visale.fr](https://twitter.com/Visale.fr)

### CONTACT PRESSE

#### Action Logement

Jean Philippe Chillan : [jeanphilippechillan@actionlogement.fr](mailto:jeanphilippechillan@actionlogement.fr)